

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SEANCE DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin 2026 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 18 juin deux mille vingt-six, s'est réuni salle des Charmilles à MOUZEIL, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Jacqueline LE TEXIER, Présidente.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 21

Nombre de délégués participant au vote : 16 (dont 1 pouvoir)

Titulaires présents :

Elus Couffé : THOMINIAUX Leïla, Cécile
COTTINEAU, TROTTET Elsa, FEILLARD Sylvie

Elus Ligné : GELOT Vanessa, SIDDI Déborah,
RENAUD Virginie, AGUADO Aude

Elus Mouzeil : PIVETEAU Stéphane, LE TEXIER
Jacqueline, BEZIER Florence, ROUAUD Lucie

Elus Le Cellier : DAVID Michaël, BAERT Mathilde,
POSTEC Virginie

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : /

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : /

Elus Le Cellier : RINKEL Auriane (pouvoir à Laurent
JARRET),

Suppléants présents :

Elus Couffé : JILIBERT- MBILEMBI BOMODO
Eugénie

Elus Ligné : FEUILLATRE Sonia,

Elus Mouzeil : FRICONNEAU Claire, DRUMEL
Mickaëlle

Elus Le Cellier : JARRET Laurent (pouvoir de RINKEL
Auriane), DIDIER Sarah,

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : LE ROUX Marianne, JOUNEAU Daniel,
FERRON Julien

Elus Ligné : FAGARD Stéphane, YAO Mahinan,
BLAISE Olivier

Elus Mouzeil : LE BRESTEC Damien, JULIENNE
Marina,

Elus Le Cellier : GAZEAU Isabelle, CONINCKX Kaline

Secrétaire de séance : Déborah SIDDI

N°24.06.2026-03 : APPROBATION DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2026-2029

La Présidente expose à l'assemblée :

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant et chaque jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité

avant, pendant et après l'école, ainsi que, dans la mesure du possible, dans le temps extrascolaire, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le précédent PEDT du SIVOM du secteur de Ligné s'est appuyé sur un diagnostic partagé réalisé en 2023. Cette démarche a mobilisé l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire – élus, partenaires associatifs, équipes scolaires et extrascolaires, ainsi que les professionnels des temps méridiens – autour d'objectifs définis par secteur d'intervention : petite enfance, enfance et jeunesse.

Si cette organisation a permis de structurer l'action éducative, le choix d'une entrée par tranches d'âge a néanmoins complexifié la mise en œuvre du projet et limité la lisibilité du parcours de l'enfant. Il a également pu fragiliser la cohérence et la continuité éducative entre les différents temps de vie. Or, la vocation intercommunale du SIVOM, ainsi que son intervention sur l'ensemble des âges, de la petite enfance à la jeunesse, sur un territoire regroupant quatre communes, appellent aujourd'hui une approche plus transversale.

Ce renouvellement de PEDT intervient dans un contexte particulier, marqué par l'installation de nouvelles équipes municipales. En concertation avec les élus, le choix a été fait de reconduire le PEDT sans recourir à une année dérogatoire, afin de poser un cadre structurant dès à présent et de définir une méthode de pilotage adaptée aux enjeux à venir.

Ainsi, ce nouveau PEDT repose sur un diagnostic synthétique du territoire intercommunal et identifie les principaux leviers d'action. Il s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la cohérence, la lisibilité et le réalisme du projet éducatif. Dans cette première phase, les objectifs du précédent PEDT sont maintenus à titre transitoire. Ils feront l'objet d'un travail d'actualisation avec les élus et les acteurs éducatifs, en prenant en compte le parcours global de l'enfant et du jeune de 0 à 17 ans.

Cette dynamique pourra conduire, en cours de mise en œuvre, à l'élaboration d'un avenant. Celui-ci permettra de redéfinir les objectifs du projet dans une approche transversale, de préciser les chantiers éducatifs prioritaires, d'identifier les acteurs mobilisés et de conforter la place des parents au cœur du projet éducatif territorial.

Le PEDT du SIVOM est ainsi renouvelé du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2029 en attendant le travail de concertation entre acteurs éducatifs et donnera lieu à la signature d'un avenant.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.551-1 et suivants relatifs aux activités périscolaires,

Vu le décret n° 2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et aux conditions de mise en œuvre des activités périscolaires,

Vu la circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 relative au projet éducatif territorial,

Vu la circulaire interministérielle n° 2014-184 du 19 décembre 2014 relative à la généralisation des projets éducatifs territoriaux,

Vu l'instruction interministérielle du 3 septembre 2018 relative au Plan Mercredi,

Vu le précédent Projet Éducatif de Territoire du SIVOM du secteur de Ligné approuvé pour la période antérieure,

Considérant la volonté du SIVOM du secteur de Ligné de poursuivre et renforcer une politique éducative cohérente en faveur des enfants et des jeunes du territoire,

Considérant la nécessité de renouveler le Projet Éducatif de Territoire pour la période 2026-2029,

Considérant l'intérêt de structurer l'action éducative dans une approche transversale, favorisant la continuité des parcours éducatifs de 0 à 17 ans,

Considérant l'importance de formaliser le partenariat avec les services de l'État, les collectivités et les acteurs éducatifs dans le cadre d'une convention PEDT intégrant le dispositif « Plan Mercredi »,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 16

Voix contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

- D'approuver le nouveau PEDT 2026-2029
- D'autoriser la présidente à signer la convention PEDT et son avenant propre au Plan Mercredi
- De charger la Présidente de la mise en œuvre et du suivi du présent PEDT, en lien avec les partenaires éducatifs du territoire.

La Présidente

Jacqueline LE TEXIER

SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02 51 12 20 04
accueil@sivomligné.fr

La secrétaire de séance

Déborah SIDDI



Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 29/06/2026



ID : 044-244400669-20260624-24_06_2026_03-DE